

Fiche Technique – SUIVI DU VARROA -

COMPTAGE DES VARROAS PHORETIQUES (VP) : METHODE DU SUCRE GLACE

Les varroas qui parasitent les adultes sont appelés varroas phorétiques. Il est possible de les détacher pour les compter en utilisant du sucre glace. Leur nombre constitue un indice pour le suivi du niveau de parasitisme du rucher.

MATERIEL :

- **Sucre glace** : 2 cuillères à soupe par colonie. Attention, bien refermer le sucre glace après utilisation et le conserver dans un endroit sec car sinon il ne sera plus efficace pour détacher les varroas
- **Un pot de 100 mL** qui permettra de prélever environ 300 abeilles, un pot de miel en verre de 125g par exemple
- **Un « pot shaker »** : à confectionner avec un pot de miel d'un kg, une partie du couvercle est découpée et remplacée par un grillage à section ronde retenant les abeilles mais

laisstant passer les varroas (grillage pour plateau grillagé par exemple

- **Un plateau blanc ou un seau de 5kg de miel**
- **Une loupe**



METHODE (Dietemann et al.) :

1. Prélever environ 300 abeilles sur un cadre de couvain ouvert, à l'aide du pot de 100 ml. (Attention à la reine !) Le pot doit être bien plein (cf. photo ci-dessous)
Rq : s'il n'y a pas ou peu de couvain prélevez n'importe quel cadre



2. Transvaser les abeilles dans le verre shaker et fermer
3. Ajouter 1 cuillère à soupe bombée de sucre glace à travers le couvercle grillagé
4. Rouler le verre pour couvrir uniformément les abeilles de sucre



5. Laisser reposer 1 minute
6. Retourner le flacon au-dessus du plateau blanc ou du seau et secouer pour faire tomber les varroas et le sucre glace (Attention au vent !)
7. Répéter l'opération une fois (étape 3, 4, 5 et 6)
8. Compter les varroas dans le sucre, à l'aide de la loupe si nécessaire



6



varroa dans le sucre



vue à la loupe

9. Pour faciliter le comptage il est possible d'ajouter un peu d'eau dans le seau pour dissoudre le sucre glace. Les varroas sont alors bien visibles à la surface de l'eau



Ajout d'eau dans le seau : le varroa est visible à la surface.



10. Relâcher les abeilles sur les têtes de cadre de la ruche d'origine. Refermer la ruche.
11. Vider le seau dans une poubelle et nettoyer le pot shakeur avec un sopalin avant de contrôler une autre colonie



CALCUL DU NOMBRE DE VARROAS PHORETIQUES POUR 100 ABEILLES (VP/100Ab):
VP/100Ab = VARROAS ECHANTILLON divisé par 3

Exemple ici : 1 varroa compté -> VP/100Ab = 1/3 = 0,3

Quelles colonies choisir pour le prélèvement ?

Les colonies testées doivent être choisies au hasard dans le rucher.

Attention : Ne pas prélever les colonies très faibles ou suspectes de maladie infectieuse (loque, mycose, nosémose, virose)

Dans combien de colonies je dois mesurer le VP/100 Ab ?

Le nombre de colonies à tester dépend du nombre de colonies dans le rucher. Pour avoir un résultat représentatif il faut tester :

NOMBRE DE COLONIES / RUCHER	> 20	11 à 20	5 à 10	<5
NOMBRE DE COLONIES A PRELEVER	8	6	5	TOUTES

Comment interpréter le résultat obtenu ?

Le nombre de VP/100 Abeilles permet d'avoir **une idée** du niveau de parasitisme de la colonie :

Ce n'est pas un résultat précis et il ne permet en aucun cas de faire un diagnostic

Le résultat doit être interprété en fonction de la date de prélèvement, et de la force des colonies.

Des seuils d'aide à l'interprétation sont en cours de validation (d'après ADAPI, DIE 2015) :

Saison	Varroas phorétiques maximum tolérés
Printemps	1 varroa pour 100 abeilles
Août (avant traitement)	5 varroas pour 100 abeilles
Octobre (après traitement)	2 varroas pour 100 abeilles

- Avant la miellée de lavande (Apimodel, observatoire de ruchers sur la miellée de lavande INRA-ADAPI, <http://w3.avignon.inra.fr/lavandes/biosp/>)
Si VP/100ab > 3 : Perte potentielle de 5 kg de miel en moyenne (1 à 13 kg).

Si le nombre de varroas phorétiques maximum est dépassé un traitement de lutte contre varroa adapté à la saison doit être appliqué. Voir **Fiche technique 1 « protocole de lutte »** ou contactez votre GDSA.

Plus d'informations : consultez la vidéo explicative sur le site de l'ADAPI : <http://adapi.adafrance.org/infos/varroa.php>.

Avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et de l'Union Européenne

